



Protégeons la nature

Bulletin d'information de IASEF - Numéro 35 - Avril 2019
Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Forêt

Editorial

Un numéro presque entièrement consacré aux chauves-souris, une espèce qui a malheureusement perdu la moitié de ses effectifs dans l'ignorance de tous. Le mode de vie si spécifique de cet animal fascinant est très documenté au travers d'un article détaillé.

Pour aller plus loin, en connaître plus, nous vous invitons à écouter Pierre Bancel en visitant la carrière des 15 Arpents ou encore en participant aux événements organisés par AZIMUT 230 que vous découvrirez dans ce bulletin.

Protéger, c'est connaître et donc recenser la faune et la flore présentes dans notre environnement. Une action à la portée de tous en fournissant nos observations aux inventaires participatifs de type CETTIA ou Faune France .

Protéger la biodiversité, c'est vivre dans un environnement en équilibre où chaque entité a son rôle à jouer, c'est aussi s'assurer d'une nature résiliente face aux imprévus climatiques, aux maladies.

Ainsi gardons en mémoire que chauves-souris et oiseaux éliminent de grandes quantités de moustiques potentiellement vecteurs de maladies et d'insectes ravageurs, il en va de notre santé de les protéger alors que l'on connaît aujourd'hui les limites des pesticides.

Vous pensez avoir des chauves-souris chez vous, contactez nous et faites nous part de vos observations, mais ne les dérangez pas

Bonne lecture

Catherine Allieux

Images en Ligne

La revue "La Salamandre" diffuse tous les jeudis "La Minute Nature", une vidéo via YouTube qui traite de nature comme son nom l'indique.

Ces vidéos sont très instructives et ludiques à l'image de la revue. La minute n°125 est consacrée à l'apprentissage des chants d'oiseaux.
<https://www.youtu.be/LoOWKT1puol>

Les naturalistes de la Communauté d'Agglomération de **Cergy-Pontoise** tiennent le blog naturaliste "**natureenville à Cergy-Pontoise**" quasi quotidien en semaine. Il est une mine d'informations naturalistes :
<https://natureenvilleacergyptoise.wordpress.com/>

Bon visionnage et abonnez vous !

Au sommaire

Editorial.....1

Actualités :

.Evolution de la biodiversité en Ile-de-France2
.Inventaires participatifs de la biodiversité..... 2
.Pollution lumineuse : mise à jour de la réglementation.....6

Connaître : Les chauves-souris

.....3 à 6
.Des chauves-souris à l'Isle-Adam3
.Azimut 230 : association régionale pour l'étude et la protection des chauves-souris .5
.Le réseau S.O.S. chauves-souris6

Ces alliés de notre santé que l'on ignore7

Nos actions depuis le dernier bulletin4 et 8

site : www.iasef.fr
contact@iasef.fr

Evolution de la biodiversité en Ile-de-France

Selon une étude allemande parue en 2017, 80% des insectes ont disparu en 30 ans dans les aires protégées allemandes. Selon le rapport 2018 de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), 25% des espèces animales françaises sont menacées de disparition, le risque s'étant accru de 15% dans les 10 dernières années. Qu'en est-il en Ile-de-France ?

L'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB) a présenté l'état de la faune francilienne à ses adhérents (dont IASEF) :

- De 2004 à 2014, 18% des espèces de papillons sont éteintes, 22% sont en danger. Cela corrobore les données européennes (l'abondance des papillons de prairies a globalement chuté de 30 % sur la période 1990 – 2015)
- En 14 ans, 44% des oiseaux spécialistes des milieux agricoles et 41% des oiseaux urbains ont disparu (-33% en France métropolitaine),
- Les chiroptères sont en fort déclin : moins 55% pour la pipistrelle commune en 11 ans, moins 75% pour la noctuelle commune. Seules 4 espèces sur 20 ne sont pas en situation préoccupante.

Les raisons de ce déclin sont connues :



- disparition et fragmentation des habitats (5 mètres linéaires de haie/ha seulement en Ile-de-France),

- comblement des zones humides (2% des surfaces de la région),
- artificialisation des sols (équivalent de la surface d'un département en 10 ans en France),
- usage croissant de pesticides et insecticides,
- monoculture (46% des terres agricoles franciliennes dont 45% de blé et seulement 7% en herbe),
- invasion par les espèces exotiques animales et végétales facilitée par les hivers doux (ragondin, pyrale du buis, frelon asiatique, renouée du Japon, etc).

Néanmoins, **des lueurs d'espoir existent** : les massifs forestiers réservoirs de biodiversité (24% de la surface francilienne) où la population avicole est globalement stable, objectif de triplement des surfaces agricoles exploitées en bio (2% aujourd'hui) d'ici 2022, forte augmentation de la flore des interstices urbains suite à la récente suppression des herbicides municipaux, résilience de la nature, action des associations, prise de conscience des citoyens.

N'oublions pas que l'abandon de certaines pratiques est aussi du ressort de chacun.



Inventaires participatifs de la biodiversité

Les sciences participatives sont en plein essor. Plus de 50 000 personnes ont participé à un programme de collectes de données en 2017, soit 2,5 fois plus qu'il y a 6 ans. IASEF contribue à plusieurs démarches, en particulier les inventaires des plates-formes régionale CETTIA et associative Faune-France.

Cettia-IdF (Agence Régionale pour la Biodiversité) <http://cettia-idf.fr/bdd>

Cettia-IdF, portail de saisie de données de l'ARB, permet de saisir les observations de tous les taxons faunistiques et floristiques. Il comporte des clefs de détermination et un observatoire de la biodiversité.

Ses données sont publiques, sauf choix contraire du contributeur, qui aura la possibilité de flouter des données lorsque les circonstances l'exigent.

Sur demande à l'ARB, elles sont transmises aux bureaux d'études qui procèdent à des études d'impact ou au MNHN(1) en particulier pour l'établissement de l'INPN(2).

Faune-France(LPO) <https://www.faune-france.org/>

Faune-France est un portail naturaliste créé par

une cinquantaine d'associations qui se sont unies pour la protection de la biodiversité. Plus de 50 millions de données naturalistes y ont été collectées par un important réseau de naturalistes bénévoles et professionnels. Cet outil national permet de :

- Accéder aux restitutions des grandes enquêtes nationales sur la faune
- Disposer des dernières actualités sur la nature
- Saisir ses observations et les partager avec les autres amoureux de la nature
- Disposer au jour le jour de vos listes d'observation
- Contribuer à la connaissance du patrimoine naturel et la protection de la biodiversité et à la mise en œuvre d'actions de conservation efficaces
- Obtenir la liste des espèces qui vivent dans

votre petit coin de nature

- Visualiser, en temps réel, la répartition des espèces
- Obtenir des informations sur leur abondance, suivre le retour des espèces migratrices
- Identifier les sites les plus riches sur le plan biologique...

Faune-France permet de saisir des observations partout en France métropolitaine. En transmettant vos observations, vous contribuez directement aux enquêtes locales, nationales et européennes. Vous pouvez aussi utiliser l'application mobile : NaturaList sur votre smartphone. (Voir notre bulletin n°29).

(1) Muséum National d'Histoire Naturelle

(2) Inventaire National du Patrimoine Naturel

Les chauves-souris

Des chauves-souris à l'Isle-Adam

Les chauves-souris sont bien présentes dans notre région et tout particulièrement dans la forêt de L'Isle-Adam où un comptage a récemment été réalisé en partenariat avec l'Office National des Forêts et la Fédération Française de Spéléologie. Six espèces différentes ont pu y être identifiées en hibernation dans les cavités souterraines.

Les chauves-souris, nous les voyons voler chaque soir d'été lorsque le soleil se couche. Mais l'hiver venu, nous ne les voyons plus. L'explication est toute simple : l'hiver, il n'y a plus d'insectes et elles n'ont plus rien pour se nourrir jusqu'au printemps. La nature a trouvé une solution à ce problème : les chauves-souris vont hiberner à partir du mois de novembre. Elles vont passer l'hiver au fond d'une grotte, dans un arbre creux ou dans un souterrain oublié. C'est cette période que les équipes de suivi scientifique vont mettre à profit pour les compter et identifier les diverses espèces. Cette tâche est délicate car il n'est pas question de les réveiller ni même de les toucher car elles pourraient en mourir rapidement.

Souvenez-vous que si vous réveillez des chauves-souris pendant leur hibernation, vous les condamnez à mort pour la fin de l'hiver.

Elles se réveillent en mars lorsque le printemps arrive avec le retour des insectes dont elles vont se gaver dès leur réveil.

Comme nous, les chauves-souris ou chiroptères sont des mammifères. Elles donnent naissance à un seul jeune par an qu'elles allaitent. Il existe entre 1000 et 1200 espèces dans le monde, dont 34 en France et 17 dans le Val d'Oise. Leur poids varie de 3 à 75 grammes selon les espèces. La longévité, variable selon les espèces, peut atteindre 30 ans pour certaines. Dans la culture populaire, l'image de la chauve-souris peut être bénéfique ou maléfique selon les pays. À cause de leur aspect étrange, de leur vie nocturne, du mystère qui entoure leur mode de vie, elles sont souvent victimes d'idées reçues qui leur ont valu longtemps d'être persécutées par l'homme.

Protégées par la loi

En France, toutes les chauves-souris sont protégées par la loi. Il est strictement interdit, sous peine d'amende, de leur porter atteinte, de les capturer ou tout simplement de les déranger. Seuls quelques spécialistes agréés sont habilités à les manipuler.

Elles volent avec leurs mains

Les chauves-souris sont les seuls mammifères capables de voler grâce à leurs mains transformées en ailes. Leurs doigts très allongés sont reliés par une fine membrane appelée pata-



Murin à moustaches

gium qui permet le vol. Elles se posent rarement au sol s'agrippant la plupart du temps à des aspérités avec leurs griffes, tête à l'envers.

Le vol leur apporte de nombreux avantages : accès à une nourriture inaccessible depuis le sol, fuite rapide si besoin, accès à des gîtes sécurisés que les prédateurs ne peuvent atteindre.

Une fécondation décalée

À l'automne, les deux sexes se retrouvent pour l'accouplement. Le développement des embryons ne démarre qu'au printemps. Les femelles conservent le sperme dans leurs voies génit-

tales. L'ovulation et la fécondation ne se déclenchent qu'à la fin de l'hivernage vers le mois de mars.

À partir de mai, les femelles se regroupent en nombre plus ou moins important selon les espèces dans des endroits chauds, calmes et sombres comme, par exemple, des arbres creux, des greniers, des ponts ou des grottes. Dans ces gîtes de mise bas les femelles donneront naissance à leur unique petit de l'année en début d'été à une période où abondent les insectes.

La nuit : une niche écologique disponible

Toutes les espèces européennes sont insectivores. Elles consomment des moustiques, papillons, coléoptères, etc... Les chauves-souris ne peuvent vivre le jour car elles seraient en concurrence alimentaire avec les oiseaux qui consomment les insectes. De plus, elles s'exposeraient aux rapaces qui ne manqueraient pas de les mettre à leur menu.

La nuit, les oiseaux ne sont plus là. Il y a bien des rapaces nocturnes qui les chassent mais elles vont donc pouvoir disposer sans concurrence de la nourriture abondante que représentent les insectes et tout particulièrement les moustiques.

« Voir » avec les oreilles

Les chauves-souris ne sont pas aveugles, elles voient très bien. Mais elles ont choisi de vivre la nuit. Elles ne peuvent donc pas utiliser leurs yeux pour chasser les moustiques en vol dans l'obscurité. La nature leur a donné la faculté de se mouvoir dans l'obscurité totale. Elles se déplacent et chassent la nuit grâce à un extraordinaire système d'orientation : l'écholocation, un radar naturel. Elles émettent des ultra-sons par le nez ou la bouche. Ces ultra-sons touchent les obstacles ou les moustiques et revien-



Oreillard

nent vers les oreilles de la chauve-souris. Elle analyse ensuite l'écho perçu pour se repérer ou pour localiser leur proie.

Un insecticide naturel.

Certaines chauves-souris consomment jusqu'à 600 moustiques par heure. Les chauves-souris sont un excellent insecticide naturel !

En régulant les populations d'insectes, les chauves-souris nous protègent de maladies apportées par les insectes. Ces petits mammifères sont un maillon essentiel dans l'équilibre des écosystèmes mondiaux.

Le réchauffement climatique que nous vivons actuellement nous apporte certains moustiques avec les maladies qu'ils transportent. Les chauves-souris sont la meilleure arme pour nous protéger de ces invasions.

Pierre Bancel organise des visites guidées de la Carrière des 15 Arpents, site reconverti en Centre Départemental d'entraînement à la spéléologie. renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts à l'Isle-Adam.

Un impact économique et écologique

En débarrassant nos campagnes de nombreux insectes et parasites, les chauves-souris sont de précieux auxiliaires des cultivateurs. Sans les chauves-souris, il faudrait alors traiter les cultures avec d'importantes quantités d'insecticides. En plus du coût financier de ces traitements, les conséquences pour l'environnement seraient loin d'être négligeables.

Et si elles disparaissaient

Si les chauves-souris disparaissaient, on assisterait à une pullulation d'insectes nocturnes avec des conséquences dramatiques pour la santé des populations humaines. C'est ce qui se passe actuellement en Amérique du Nord. En effet, depuis 2006, c'est une véritable hécatombe qui touche les chauves-souris d'Amérique. Une maladie baptisée "syndrome du nez blanc" est apparue en premier dans l'Etat de New-York. Cette maladie a depuis tué des millions de chauves-souris dans 16 états américains et quatre provinces canadiennes. Dans ces régions, 90% des populations ont disparu. Il s'agit d'une mycose due à un champignon connu sous le nom de *Geomyces destructans*. La maladie tue implacablement les mammifères volants. La conséquence est la pullulation des insectes nocturnes et les cultivateurs américains font état de milliards de dollars de perte

Pour l'instant, et fort heureusement, on ne constate pas de mortalité en Europe où les chauves-souris semblent résistantes à cette attaque.

Protégeons les chauves-souris

Les chauves-souris sont menacées : pertes d'habitat, déforestation, perturbations liées aux activités humaines proches de sites d'hibernation, urbanisation croissante, pollution atmosphérique, sonore ou lumineuse, autant d'éléments qui participent à la fragili-

sation de l'espèce. Avec un seul jeune par femelle et par an, les populations sont fragiles.

La Fédération Française de Spéléologie s'est investie dans la protection de l'environnement et notamment des chauves-souris. Les spéléologues assurent le suivi des populations de chauves-souris en organisant chaque année des campagnes de comptage.

Dans le Val d'Oise, les populations de chauves-souris se rencontrent en forêt de L'Isle Adam mais aussi dans tout le Vexin. D'anciennes carrières souterraines servent de sites d'hibernation et ont été fermées pour assurer la tranquillité des populations de chauves-souris pendant l'hibernation.

Grâce à l'action du Parc Naturel Régional du Vexin Français, de l'Office National des Forêts, du Comité Natura 2000 et de la Réserve Naturelle des Côteaux de Seine, les effectifs des populations sont préservés dans notre région.

Si vous hébergez une colonie chez vous ou si vous découvrez des chauves-souris dans un grenier, une cave ou une carrière, merci de nous signaler leur présence. Ces informations sont précieuses pour étudier la répartition des espèces et mieux les protéger.

Pierre BANCEL

Fédération Française de Spéléologie,

Comité Départemental du Val d'Oise

Contact : chiro95@laposte.net



Grand rhinolophe



Passages à chauves-souris

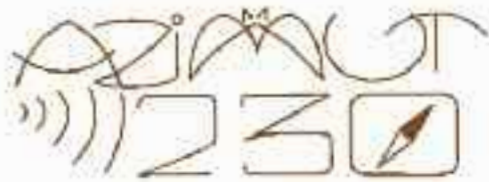
Nichoir à chouettes Effraie



Nichoir à faucons crécerelles

Poses de nichoirs

Un nichoir à chouettes Effraie et des passages à chauve-souris viennent d'être mis en place dans le bâtiment de l'île de Champagne tandis qu'un 2ème nichoir à faucons crécerelles a rejoint la zone de biodiversité de la Rosière. Des opérations effectuées par IASEF en collaboration avec les services techniques municipaux de l'Isle-Adam.



Association régionale pour l'étude et la protection des chauves-souris

Qui sommes nous ?

En France, la SFEPM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères), rassemble au sein de son groupe dédié, la majeure partie des Chiroptérologues du pays. Dans chaque région, il y a souvent une association qui fédère ces passionnés. En Ile-de-France, il existait un certain nombre d'acteurs au sein d'associations locales ou de collectivités mais il n'y avait pas de structure régionale dédiée aux chauves-souris. Nous avons donc pris l'initiative en octobre 2009 de créer « Azimut230 ».

A la création nous étions 4 ! Quatre passionnés à arpenter à ce moment-là, les allées de la forêt de Rambouillet chaque nuit pour la réalisation d'une thèse sur l'utilisation des gîtes et des terrains de chasse par les Chiroptères forestiers. Aujourd'hui nous sommes près d'une quarantaine d'adhérents répartis sur la région parisienne, mais aucun salarié pour le moment.

Notre association accueille toutes personnes voulant découvrir ces mammifères fascinants. Venant d'horizons variés, étudiants ou retraités, professionnels ou amateurs, nos bénévoles se rassemblent tous autour d'une même passion et d'une même cause : améliorer les connaissances sur ces animaux et participer de près ou de loin à leur préservation en Ile-de-France. C'est dans cette dynamique que nous proposons un cadre associatif pour tous les chiroptérologues nouveaux ou anciens qui souhaitent mener des actions coordonnées, partager leurs connaissances et aider à la protection des chauves-souris et de leur environnement.

Nos activités

Nos activités sont variées et s'adaptent en fonction des envies de nos bénévoles et des sollicitations extérieures. Ainsi, nous menons régulièrement des études sur le terrain

pour étudier la répartition et le comportement des espèces dans la région. Ces moments sont l'occasion de faire découvrir à tous l'écologie et la biologie des espèces observées.

L'association cherche à sensibiliser petits et grands au travers de nombreux événements et manifestations (festivals, salons, animations pédagogiques, conférences, débats, soirées à thème, ...). Car ne l'oublions pas, ces êtres de la nuit sont souvent associés à des mythes et légendes anciennes mettant à mal leur réputation, ce qui ne favorise pas toujours leur prise en compte et leur intégration dans la société actuelle. Azimut230 coordonne ainsi l'organisation d'événements comme la Fête de la Nature ou la Nuit de la chauve-souris.

Nous mettons un point d'honneur à former les bénévoles à l'étude des chauves-souris (reconnaissance visuelle et acoustique) ainsi qu'à la tenue d'un stand ou d'une animation. Certains de nos membres sont également formés pour intervenir chez des particuliers en cas de litige ou en cas de découverte d'une chauve-souris en détresse (réseau SOS Chauves-souris).

La protection des espèces et des habitats fait également partie de nos missions. Pour cela nous intervenons pour la protection des sites, installons et suivons des nichoirs artificiels, et participons à l'animation du Plan Régional d'Action en faveur des chauves-souris ou à l'élaboration de la



Liste Rouge Régionale.

Rejoignez-nous !

Vous aussi vous souhaitez découvrir et étudier ces animaux fascinants ? Visitez notre site internet www.azimut230.fr et découvrez toutes nos missions ainsi que le calendrier de nos prochaines sorties et animations.

Vous pouvez également nous contacter, nous poser des questions ou nous informer sur la présence de chauves-souris chez vous via l'adresse mail azimut230@yahoo.fr.

Charlotte Giordano (Présidente)

Azimut230

www.azimut230.fr

azimut230@yahoo.fr

Vous trouvez un site d'hivernation ou une nursery, ou bien des chauves-souris blessées ou hivernant dans un arbre abattu.

IASEF peut faire le relais de votre constat. Transmettez-nous votre information.

Le réseau S.O.S. Chauves-souris



Vous aussi vous avez déjà trouvé un animal sauvage et ne saviez pas quoi faire ?

Pour les chauves-souris, il existe un réseau de bénévoles dédié. En Ile-de-France, les « SOS Chauves-souris » sont traités par des référents locaux qui prennent en charge les appels téléphoniques de particuliers ayant trouvé des individus blessés-affaiblis ou ayant constaté la présence de chauves-souris dans leur habitation.

Que faire en cas de découverte d'une chauves-souris blessée ?

- Contacter le référent le plus proche de chez vous sur le site internet <http://laurent.petter.free.fr>
- Suivre les instructions du spécialiste

Le transport vers un centre de soins n'est pas toujours nécessaire. En fonction de la situation, une bonne hydratation et du repos permettront à la



chauves-souris de repartir.

Si la blessure est importante, il faudra transporter l'animal en Centre de soins spécialisé (ou auprès d'un bénévole capacitare). Le Centre de soins

le plus apte à prendre en charge des chauves-souris se situe à Maisons-Alfort – Centre d'accueil de la faune sauvage CEDAF. Vous pouvez y déposer un individu en détresse H24 – 7j/7j.

Notre rôle en cas de problème de cohabitation ?

Ecouter, conseiller et sensibiliser les particuliers à la cause des chauves-souris. Les problèmes de cohabitation entre l'homme et les chauves-souris trouvent toujours des solutions. Nous sommes couramment amenés à intervenir sur place pour identifier les nuisances, les espèces concernées et guider les propriétaires.

N'hésitez pas à nous informer de la présence de chauves-souris chez vous pour améliorer la connaissance sur la répartition des chauves-souris qui gîtent dans les bâtis.

Chaque année des dizaines d'appels sont traités par le réseau. Malheureusement le nombre de bénévoles n'est pas suffisant pour répondre convenablement à toutes les sollicitations. Nous recherchons donc des personnes sensibles à la protection de la faune sauvage pour assurer un appui local aux particuliers. Les volontaires seront bien sûr appuyés par l'association et pourront participer à des formations spécifiques.

Actualités

Pollution lumineuse : mise à jour de la réglementation

Le Gouvernement aura attendu le dernier moment pour se mettre en règle. Il a publié le 28 décembre, date limite, les deux arrêtés demandés par le Conseil d'Etat en matière de régulation de l'éclairage nocturne : l'arrêté fixant la liste et le périmètre des sites d'observation astronomique exceptionnels et l'arrêté relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses. **Ces deux textes permettent l'application pleine et entière de la loi Grenelle 2 de 2010.** Leur publication survient après une plainte déposée auprès du Conseil d'Etat par l'association France Nature Environnement (FNE) et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) et l'ANPCEN en avril 2017

Quand environnement rime avec économies budgétaires :

10% de la consommation électrique française est affectée à l'éclairage public. Il constitue le 2e poste de dépenses énergétiques des communes après celles de chauffage des locaux. Il est une source d'économies budgétaires potentielles. Aujourd'hui, de plus en plus de villes le coupe de 23h à 5h. L'ADEME propose ses services gratuits aux collectivités pour en établir le diagnostic.

Rappel

Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbations pour les écosystèmes (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, perturbation des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable.

Ces alliés de notre santé que l'on ignore

Les insectes et plus particulièrement les moustiques sont craints du fait de leurs piqûres et bourdonnements incessants mais aussi parce qu'ils sont vecteurs de maladies tel le virus West Nile transmis par des moustiques autochtones ou encore le chikungunya et la Dengue transmis par le moustique tigre (*Aedes albopictus*). Les insectes s'attaquent à nos cultures et arbres telle la chenille processionnaire. Vouloir les éradiquer complètement est une illusion sans compter le risque de voir apparaître des moustiques ou insectes résistants aux insecticides. Alors pourquoi ne pas favoriser l'installation de chauves-souris, batraciens, hirondelles ou tout simplement de passereaux qui, pour beaucoup, sont insectivores au moment de la reproduction et ainsi limiter l'usage des insecticides.

Les chauves-souris

Des expériences en laboratoire ont montré qu'un murin de Brandt peut capturer 10 moustiques/mn. Un autre calcul concerne les molosses du Brésil : chaque nuit les 20 millions quittant leur dortoir consomment chacun 12 à 13 gr d'insectes soit 250T chaque nuit. Le molosse de Cestoni, espèce proche du précédent vit dans le sud de la France. Un néonicotimide (acétamipride) est utilisé à 100 g/ha, son efficacité est de 100mg/kg ; sachant que le territoire couvert par les molosses est de 1000 km² soit 10 t de produit déversé (1ha = 0,01 km²).

Ces calculs théoriques illustrent le service rendu par les chauves-souris. Plus proche de nous une étude en Espagne a montré un gain de 21 € (coût du pesticide pour éliminer les ravageurs du riz) par hectare de culture de riz grâce aux pipistrelles pigmées.



Ceci ne prend pas en compte les coûts de dépollution et les conséquences des pesticides sur la santé publique

La ville de Marmande avec l'appui de la LPO a mis en place des mesures de protection pour lutter contre les moustiques dont le moustique tigre. La pipistrelle a été reconnue comme la plus efficace : jusqu'à 4000 moustiques par nuit. Associée aux hirondelles, la prédation s'effectue de jour puis la pipistrelle prend le relais une heure avant le coucher du soleil.

Autre exemple, la prédation de la processionnaire du pin en Ile-de-France par la sérotine commune et la pipistrelle de Kuhl au stade papillon, ce stade correspond à la période de nourrissage des petits. La chenille de la processionnaire du pin détériore les pins mais est aussi très urticante pour l'homme

Les hirondelles, martinets, passereaux

Les hirondelles rustiques (voir bulletin 33) sont capables en théorie de capturer 3000 moustiques/jour (source LPO). Quant à l'hirondelle des fenêtres, elle s'attaque aux pucerons.

Les martinets : très opportunistes, se nourrissent de milliers d'insectes divers (plus de 500 proies répertoriées) dont des moustiques mais aussi les chenilles tordeuses du chêne

Quant aux mé-

sanges charbonnières, elles attrapent des insectes tels les moustiques mais sont des alliées efficaces dans la lutte contre la processionnaire du pin et du chêne qu'elles dévorent même au stade de la chenille porteuse de poils urticants. Elles coupent leurs têtes et dévorent le tube digestif. Efficaces,



Hirondelle de fenêtre - Photo Frédéric Pelsy

elles font des trous dans les nids d'hiver qu'elles vident.

Par ailleurs **les crapauds, grenouilles et tritons** ne négligeront pas les larves de moustiques.

Les bénéfiques qu'ils nous apportent devraient nous amener à les protéger, or ils sont tous en voie de disparition. Par manque d'habitats : nos constructions ont changé et les cavités disparaissent, la sylviculture fait disparaître les vieux arbres (5 fois plus de nœuds de Leisler dans les boisements anciens ayant des arbres de 50cm de diamètre et plus)... Les infrastructures et lumières artificielles sont d'autres ennemis concourant à leur disparition.

Protégeons les, ils sont nos alliés en protégeant notre santé et notre agriculture, par la présence de haies, en respectant leurs habitats (vieux arbres, milieux souterrains, carrières, habitats humains, granges...), en limitant l'intensité lumineuse.

Nos actions depuis le dernier bulletin...

Agir

Forêts

Participation aux Comités de suivi des massifs forestiers, organisés par le Conseil Départemental 95 : bois de la Tour du Lay, bois de Morval, forêt de l'Île des Aubins, forêt de l'Hautil
Projection du film «Le Temps de Forêts», suivi d'un débat animé par F. Beaucher, gérant du groupement forestier «Le Chat «Sauvage»



Conférence sur la maladie de l'encre du châtaignier, organisée par l'Office National des Forêts

Amphibiens

Réunion Amphibiens organisée par le Parc Naturel Régional Oise Pays de France - 14 janvier
Maraudes de sauvetage et d'inventaire lors de la migration de reproduction de fin février à début avril.
Participation à la pause du crapaudrome de Saint-Prix avec la ville et le SIARE*



Participation à la réunion avec le Maire de Frouville organisée par le CPNVS - 20 février
Fréquence Grenouilles : sortie nocturne à la découverte des batraciens - 23 mars

Autres actions de protection de la biodiversité

Courrier à la DRIEE* relatif à l'efficacité des travaux de compensation du Port de l'Isle-Adam - 23 janvier
13ème Nuit de la Chouette
Conférence suivie de sorties de nocturnes à l'écoute des rapaces nocturnes - 2 mars
Participation à la



Conférence sur le frelon asiatique organisée par le Conseil Départemental 95 - 4 mars

Réunion sur la qualité de l'eau organisée par VOE, avec la DRIEE* - 6 février



Participation au groupe de travail «Eau» de France Nature Environnement Ile-de-France - 19 février

Mycologie

Reprise des sorties champignons le 24 mars. Elles se termineront le 29 juin par une sortie d'initiation en forêt de Montmorency.



Déchets

Point avec la mairie de l'Isle-Adam sur la Rosière et les opérations de nettoyage de la nature



Evacuation d'un dépôt de pneus en forêt de l'Isle-Adam-16 mars

Plus de 70 personnes ont participé à l'évacuation de quelques 1 200 pneus et au nettoyage de la zone.

Ensemble, Nettoyons la Nature avec la Ville de l'Isle-Adam - 6 avril



Autres Associations

Réunion sur le PLU de Parmain organisée par l'association «Respectez Parmain» - 7 février

Participation au Conseil d'Administration du CPNVS - 14 février

Assemblée Générale Ordinaire des amis du PNR Oise Pays de France - 22 mars

Abréviations :

C.P.N.V.S : Connaître et protéger la Nature de la Vallée du Sausseron
D.R.I.E.E. : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie
P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme
S.I.A.R.E. : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains

Bulletin N° 35

Dépôt légal à parution, N° ISSN 2115-4333, Reprographie : Stip,
Directrice de la publication : Catherine Allieux,

Rédaction : les membres du CA de IASEF, édité par IASEF,

Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts,

Centre associatif : Françoise Bonn - 14, rue Théodore Prévost - 95290 L'Isle-Adam - 07.71.17.73.91



www.iasef.fr